

Laval, le 4 mars 2025

## CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

L'assemblée générale ordinaire de « Générations Mouvement - Fédération de la Mayenne » se déroulera le :

**mercredi 2 avril 2025 à 9h30**  
**salle des Angenoises de Bonchamp-lès-Laval**

L'émargement et l'accueil des participants se feront **entre 8h30 et 9h15 précises**.

Les clubs, membres de la fédération, sont représentés par des délégués avec droit de vote de la manière suivante :

- a) de 1 à 50 adhérents : **par le président** ou son délégué membre du conseil d'administration
- b) de 51 à 100 adhérents : **par le président et un délégué** membre du conseil d'administration
- c) de 101 à 150 adhérents : **par le président et 2 délégués** membres du conseil d'administration
- d) à partir de 151 adhérents : **par le président et 3 délégués** membres du conseil d'administration

**Votre présence ou votre représentation sont importantes pour atteindre le quorum statutaire.**

Le déjeuner spectacle aura lieu à partir de 12h30 dans la salle des Pléiades de Louverné.

**Exceptionnellement cette année, en raison de la nouvelle organisation pour le repas, nous ne pourrons inscrire que 5 personnes maximum par club dans un 1<sup>er</sup> temps, les personnes supplémentaires seront notées dans une liste d'attente.**

Le prix du déjeuner spectacle est de 45 €/personne.

**TRES IMPORTANT** : afin de gérer efficacement le repas et le spectacle, nous vous demandons de répondre le plus rapidement possible à l'aide du coupon-réponse ci-joint et au plus tard le 21 mars 2025.

Le conseil d'administration souhaite, à l'occasion de l'assemblée générale, honorer les présidents entrants et sortants depuis la dernière assemblée. Si votre club est dans ce cas, nous vous chargeons de les inviter pour qu'ils puissent vous accompagner (merci de nous en informer).

Vous trouverez en annexes l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire, un pouvoir à utiliser dans le cas où vous ne pourriez y participer personnellement, un questionnaire (si vous avez des questions à poser), un coupon pour le repas et le spectacle, à nous retourner avant le 21 mars 2025.

Un repas chaud (vin et café compris), préparé par le traiteur Trottier de St Quentin-les-Anges, sera servi à l'issue de l'assemblée générale. Participation financière de 45 € par personne (repas + spectacle).

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame la présidente, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Président**  
**Yvon DELCOURT**



**9h Accueil des présidents et délégués des clubs, des adhérents et des personnalités  
par le président Yvon DELCOURT**

Désignation de 2 assesseurs, du président et du secrétaire de séance

**Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire**

Proposition de vote à main levée pour l'ensemble des rapports et la cotisation 2026

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 avril 2024
- Rapport d'activité Jacqueline TERRIEN, secrétaire  
Vote
- Présentation des séjours ANCV 2024-2025
- Effectifs et cartes – situation exercice 2024
- Rapport financier Soizic AUBERT, trésorière
- Rapport du vérificateur aux comptes Richard VERRIER  
Affectation du résultat comptable  
Vote
- Cotisation 2026  
Vote
- Rapport moral et d'orientation du président Yvon DELCOURT  
Vote
- Questions diverses

**11h45 Clôture de l'assemblée générale ordinaire**

Présentation des changements de présidence dans les clubs.  
Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration.

Intervention de M. Jean-Pierre DELMER administrateur de la Fédération nationale  
Interventions des personnalités présentes à la tribune

\*\*\*

Déjeuner spectacle à la **salle des Pléiades de Louverné**. Ouverture des portes à partir de 12h30.



**BON POUR POUVOIR**

1 pouvoir par personne en faveur d'un membre du conseil d'administration du **même club**

Je soussigné(e) .....

Président(e) du club de : .....

donne pouvoir à : .....

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire de « Générations Mouvement - Fédération de la Mayenne »,  
en date du mercredi 2 avril 2025.

À ..... le .....

Signature de celui qui donne pouvoir

Signature de celui qui reçoit le pouvoir

**Merci de nous retourner si possible ce coupon rempli et signé avant le 21 mars 2025**



**QUESTION(S) posée(s) à l'assemblée générale**

Club de : .....  
.....  
.....  
.....

**Merci de nous retourner ce coupon avant le 21 mars 2025.**



**ASSEMBLEE GENERALE**  
Mercredi 2 avril 2025

**Repas servi à table par le traiteur Trottier de St Quentin-les-Anges**  
**+ spectacle : 45 €**

Cocktail Strawberry tranquille (jus de fraise, rhum blanc, rosé)

2 rouleaux de limande cuits au bouillon sur fondue de jeunes légumes et son coulis façon béarnaise

Daube de bœuf braisé aux pruneaux d'Agen  
avec nid de pressé de pommes de terre au lard et fines herbes, et ½ pomme cuite en gelée de groseille

Sicilien (croustillant fruits rouges, mascarpone vanille, coulis et chantilly)

Café

Pain, eau minérale et vins (Chardonnay blanc, rosé, Syrah rouge) compris

INSCRIPTION

Le club de : .....

ne commande pas de repas, mais confirme la présence de ..... représentant(s) à l'assemblée générale

commande ..... déjeuner(s) spectacle à 45 € l'unité = .....

Nom – Prénom - Fonction	Assemblée générale (*)	Votant (oui/non)	Déjeuner spectacle (*)

(\*) cocher la case correspondante

Montant du chèque à l'ordre de  
Générations Mouvement 53 :  
  
.....

**Coupon à retourner au plus tard le 21 mars 2025.  
Joindre impérativement le chèque à la commande.**

Personnes supplémentaires (uniquement dans la limite des places disponibles) :

- .....
- .....
- .....
- .....
- .....